

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**



Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel du vendredi, 7 septembre 2018, à 19h30 à la salle communautaire sise au 1890 de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Gaëtan Lalande.

Sont présents : Madame Marie-Céline Hébert, Messieurs Raymond Bisson et Noël Picard

Ont motivé leur absence : Messieurs David Pharand et Gilles Payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Julie Ricard, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

La directrice générale et secrétaire-trésorière informe le conseil que l'article 148 du *Code municipal du Québec* a été dûment respecté par la transmission aux membres du conseil ou par la disponibilité au bureau municipal de toute documentation utile à la prise de décision, et ce, au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance.

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 août 2018 et de l'assemblée extraordinaire du 28 août 2018

2. Finances

- 2.1 Lecture et adoption - comptes fournisseurs d'août 2018
- 2.2 Rapport des salaires et autres dépenses au 31 août 2018
- 2.3 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 31 août 2018

3. Mine du Lac à la loutre

4. Rapport du maire

5. Période de questions

6. Département de l'Administration

- 6.1 Correspondance annexe III
- 6.2 Entérinement du paiement de la facture 130718-11 de MastergatePlus Inc.
- 6.3 Autorisation de paiement pour frais de déplacement, inscription et hébergement lors du sommet de l'UMQ
- 6.4 Prolongation du mandat de M. Gilles Payer-absences motivées
- 6.5 Autorisation de paiement de la facture 5804 de Mécanique MAP

7. Département des Ressources humaines

- 7.1 Compte rendu du département
- 7.2 Embauche d'un journalier temporaire

8. Département de l'Hygiène du milieu

- 8.1 Compte rendu du département

9. Département des Travaux publics

- 9.1 Compte rendu du département
- 9.2 Autorisation d'une dépense pour le sel de déglçage
- 9.3 Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement d'emprunt 2018-05

10. Département de la Sécurité publique

- 10.1 Compte rendu du département
- 10.2 Mise en commun de services avec la Municipalité de lac-Simon
- 10.3 Mandat à LTL Construction pour travaux de réfection des routes endommagées par le sinistre du 25 juillet 2018
- 10.4 Offre de services professionnels pour une étude géotechnique sur le chemin du lac-Gagnon Ouest

11. Département de l'Urbanisme et de l'Environnement

- 11.1 Compte rendu du département
- 11.2 Mandat Alexandre Rose signatures de documents relatifs à la demande de C.A. dans le cadre de l'installation de bornes sèches
- 11.3 Autorisation de paiement pour frais de déplacement lors de l'atelier de formation sur la gestion des eaux pluviales

12. Département des Loisirs, culture et tourisme

- 12.1 Compte rendu du département
- 12.2 Participation financière de 500 \$ à la fête de quartier de l'APLG

13. Département de la promotion et développement économique

- 13.1 Compte rendu du département

14. Département du Service à la collectivité

- 14.1 Compte rendu du département

15. Varia

16. Période de questions

17. Fin de la plénière

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

2018-09-18939 Ouverture de la séance

Il est **résolu** à l'unanimité

D'ouvrir la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Duhamel à 19 h 30.

ADOPTÉE

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2018-09-18940 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil approuvent l'ordre du jour en laissant les variés ouverts.

ADOPTÉE

1.2 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 août 2018 et de l'assemblée extraordinaire du 28 août 2018

2018-09-18941

Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 août 2018 et de l'assemblée extraordinaire du 28 août 2018

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

La lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire 3 août 2018 et de l'assemblée extraordinaire du 28 août 2018 soit exemptée et qu'ils soient adoptés tel que déposés.

ADOPTÉE

2. FINANCES

2.1 Lecture et adoption des comptes fournisseurs

2018-09-18942

Adoption des comptes fournisseurs au 31 août 2018

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil approuve le paiement des comptes payés et à payer au 31 août 2018 pour un montant total de 479 164,44 \$ et ce, tels que détaillés sur les listes déposées, à savoir ;

Liste sélective des déboursés, payés par les chèques 21287 à 21360.

Les paiements directs 500194 à 500206.

Prélèvements 4748 à 4765.

QUE,

Les frais de déplacement et autres dépenses, payés à même les salaires, au montant de 2156,79 \$, soient également approuvés ;

QUE,

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir, incluses à cette liste, soient par la même occasion approuvées.

ADOPTÉE

2.2 Rapport des salaires et autres rémunérations du mois d'août 2018

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois d'août 2018, pour une dépense totale de 72 320,55 \$ a été déposé à tous les membres du conseil.

Je, soussigné, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 2.1 et 2.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Julie Ricard, directrice générale et secrétaire-trésorière

2.3 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 31août 2018

2018-09-18943

Rapport mensuel des revenus et dépenses au 31 août 2018

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le rapport des revenus et dépenses, au 31août 2018, soit accepté, sujet à contrôle par le vérificateur nommé par le Conseil.

ADOPTÉE

3. MINE LAC À LA LOUTRE

4. RAPPORT DU MAIRE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. DÉPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION

6.1 Correspondance Annexe III

Le détail de la correspondance du mois d'août 2018 apparaît en annexe III, dans un document intitulé « *Correspondance assemblée du mois de septembre 2018* ».

6.2 Entérinement du paiement de la facture 130718-11 de MastergatePlus Inc.

2018-09-18944

Entérinement du paiement de la facture 130718-11 de MastergatePlus Inc.

CONSIDÉRANT l'achat de la barrière coulissante d'aluminium motorisée pour la rampe de mise à l'eau au lac Gagnon Ouest ;

CONSIDÉRANT la réception de la facture 130718-11 de MastergatePlus Inc. datée du 13 juillet 2018;

CONSIDÉRANT que le montant avec taxes pour la barrière coulissante s'élève à 10 916,88 \$

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Les membres du Conseil entérinent l'appropriation de 9 495 \$, taxes en sus à la réserve 22-37200-725, descente bateau, quais, et approuvent le paiement de la facture 130718-11 de MastergatePlus Inc.

ADOPTÉE

6.3 Autorisation de paiement pour frais de déplacement, inscription et hébergement lors du sommet de l'UMQ

2018-09-18945

Autorisation de paiement pour frais de déplacement, inscription et hébergement lors du sommet de l'UMQ

CONSIDÉRANT que le Sommet municipal de l'UMQ se tiendra le 14 septembre 2018 à Québec sous le thème « de la parole aux actes »;

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Michel Longtin pour cet événement;

Il est **résolu à l'unanimité**

Que,

Les membres du Conseil autorisent le remboursement des frais engendrés par les déplacements, l'inscription et l'hébergement de M. Michel Longtin lors de ce sommet d'intérêt pour la Municipalité.

ADOPTÉE

6.4 Prolongation du mandat de M. Gilles Payer

2018-09-18946

Prolongation du mandat de M. Gilles Payer

La directrice générale, Mme Julie Ricard, signifie aux membres du Conseil que M. Gilles Payer a fait défaut d'assister aux séances du conseil pendant 90 jours consécutifs, tel que le prévoit l'article 317 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

CONSIDÉRANT que M. Gilles Payer s'est absenté pour des raisons médicales;

Il est **résolu à l'unanimité**

Que,

Les membres du Conseil décrètent que n'entraîne pas la fin du mandat de M. Gilles Payer son défaut d'assister dû à un motif sérieux et hors de son contrôle et ne causant aucun préjudice aux citoyens de la municipalité ;

Que,

Les membres du Conseil accordent un délai de grâce de 60 jours à M. Gilles Payer.

ADOPTÉE

6.5 Autorisation de paiement de la facture 5804 de Mécanique MAP

2018-09-18947

Autorisation de paiement de la facture 5804 de Mécanique MAP

CONSIDÉRANT le règlement 2018-04 décrétant une dépense de 280 000 \$ et un emprunt de 280 000 \$ pour la réfection du centre communautaire et de la mairie en regard à des travaux de remplacement du système de chauffage, de climatisation et de ventilation;

CONSIDÉRANT la demande de paiement progressif de Mécanique MAP en regard aux travaux de réfection du centre communautaire et de la mairie, portant le numéro de facture 5804, en date du 31 août 2018 au montant de 52 074 \$, taxes en sus ;

CONSIDÉRANT l'approbation de la demande de paiement progressif par la firme Cosmel;

Il est **résolu à l'unanimité**

Que,

Les membres du Conseil approuvent la demande de paiement progressif de Mécanique MAP et autorisent le paiement de 59 872, 09 \$, taxes incluses.

Que,

Les membres du Conseil autorisent les dépenses à venir associées au projet telles que prévues au règlement 2018-04 décrétant une dépense de 280 000 \$ et un emprunt de 280 000 \$ pour la réfection du centre communautaire et de la mairie.

ADOPTÉE

7. DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

7.1 Compte rendu du département

Dépôt du compte rendu concernant les activités liées au département des ressources humaines.

7.2 Embauche d'un journalier temporaire

2018-09-18948

Embauche d'un journalier temporaire

CONSIDÉRANT les pluies abondantes du 25 juillet 2018 et les dommages qu'elles ont causés;

CONSIDÉRANT la charge de travail importante au niveau de la voirie et de l'entretien des sentiers pédestres;

Il est résolu à l'unanimité

QUE,

Les membres du conseil acceptent la recommandation de la direction générale à l'effet d'embaucher monsieur Danny Girard à titre de journalier temporaire classe 3, échelon 1, selon la convention collective en vigueur, à compter du 17 septembre 2018 pour un maximum de huit semaines.

ADOPTÉE

8. DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 Compte rendu du département

Dépôt du compte rendu concernant les activités liées au département de l'hygiène du milieu.

9. DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

9.1 Compte rendu du département

Dépôt du compte rendu concernant les activités liées au département des travaux publics.

9.2 Autorisation d'une dépense pour le sel de déglacage

2018-09-18949

Autorisation d'une dépense pour le sel de déglacage

CONSIDÉRANT la résolution 2018-05-18804 mandatant l'Union des municipalités du Québec à procéder au lancement d'un appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées pour la saison 2018-2019 ;

CONSIDÉRANT l'adjudication du contrat à Compass Mineral Canada Corp. Par le comité exécutif de l'UMQ lors de son assemblée extraordinaire du 3 août 2018 au montant de 122,47 \$ la tonne ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Duhamel a soumis une estimation de 120 tonnes comme quantité de sel de déglacage à l'Union des municipalités du Québec pour la saison 2018-2019 ;

Il est **résolu à l'unanimité**

Que,

Les membres du Conseil autorisent l'appropriation de 14 696, 40 \$, taxes en sus à la réserve 02-330-00- 635 et autorisent la commande du sel de déglacage de la chaussée.

ADOPTÉE

9.3 Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement d'emprunt 2018-05

Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement d'emprunt 2018-05

La directrice générale, Madame Julie Ricard, dépose le certificat relatif à la tenue du registre pour le règlement 2018-05 décrétant une dépense de 337 000 \$ et un emprunt de 337 000 \$ pour l'acquisition d'un camion 10 roues neuf et de ses équipements complets

Personne n'est venu signer pour demander que ce règlement fasse l'objet d'un référendum.

10. DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 Compte rendu du département

Dépôt du compte rendu concernant les activités liées au département de la Sécurité publique.

10.2 Mise en commun de services avec la Municipalité de lac-Simon 2018-09-18950

Mise en commun de services avec la Municipalité de lac-Simon

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Duhamel et de Lac-Simon sont intéressées par la possibilité de mettre sur pied un service commun pour la sécurité nautique sur les lacs Simon et Barrière ainsi que sur l'ensemble du territoire des deux municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE le programme intitulé « *Mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal* » offre la possibilité aux municipalités de bénéficier d'une aide financière pour démarrer ce service commun;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Duhamel et Lac-Simon accueillent, annuellement, plus de 5 000 plaisanciers, dont environ 3 500 sont des propriétaires ou locataires sur les territoires respectifs, alors qu'environ 1 500 sont des touristes qui visitent la région ;

CONSIDÉRANT QUE, dans un premier temps, la mise en commun vise à mettre sur pied une patrouille nautique sur les lacs Simon et Barrière qui sensibilisera les plaisanciers à l'importance de respecter certaines règles de sécurité, ainsi qu'à bien comprendre les risques environnementaux face à certains comportements ;

CONSIDÉRANT QUE, dans un deuxième temps, les municipalités souhaitent également mettre en place une patrouille terrestre qui exercera une surveillance de nos territoires respectifs, composés de nombreux chalets, parfois dans des zones isolées ;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE le Conseil de la Municipalité de Duhamel accepte que la Municipalité de Lac-Simon présente un projet de mise en commun de service de surveillance nautique sur les lacs Simon et Barrière ;

QUE, conformément aux discussions entre les municipalités, le Conseil convient de nommer la Municipalité de Lac-Simon responsable du projet et accepte que celle-ci présente une demande au *programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal* ;

QUE suivant l'approbation du projet déposé, les municipalités de Duhamel et de Lac-Simon conviennent qu'elles auront à signer une entente afin de définir le mandat, les obligations et le financement de cette mise en commun d'un service qui répondra à des besoins réel et importants pour nos communautés.

ADOPTÉE

10.3 Mandat à LTL Construction pour travaux de réfection des routes endommagées par le sinistre du 25 juillet 2018

2018-09-18951

Mandat à LTL Construction pour travaux de réfection des routes endommagées par le sinistre du 25 juillet 2018

CONSIDÉRANT les nombreux dommages causés par les pluies diluviennes du 25 juillet 2018 et la zone sinistrée lors de cette période ;

CONSIDÉRANT que les employés au département des travaux publics connaissent une charge de travail trop importante pour être en mesure de réaliser tous les travaux de réparation des routes et des accotements en régie interne ;

CONSIDÉRANT la réception des soumissions de l'entrepreneur général LTL Construction pour des travaux de réparation d'accotements, de déblai de fossés et de transport de gravier dans les chemins Grande-baie, Pointe-à-Baptiste, Camille-Poliquin, lac-Doré Nord et Preston ;

Il est **résolu à l'unanimité**

Que,

Les membres du Conseil acceptent les soumissions de l'entrepreneur général LTL Construction au montant de 18 351 \$, taxes en sus ;

Que,

Les membres du Conseil autorisent le paiement des factures se rapportant auxdits travaux et l'affecte à la réserve d'entretien des chemins 02-230-00-521.

ADOPTÉE

10.4 Offre de services professionnels pour une étude géotechnique sur le chemin du lac-Gagnon Ouest

2018-09-18952

Offre de services professionnels pour une étude géotechnique sur le chemin du lac-Gagnon Ouest

CONSIDÉRANT les précipitations intenses survenues le 25 juillet 2018 ;

CONSIDÉRANT que les précipitations ont causé un important glissement de terrain sur le chemin du lac-Gagnon Ouest, entre le chemin et la piste de VTT ;

CONSIDÉRANT que la stabilité du talus en est fortement compromise ;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Sécurité civile recommande à la Municipalité de procéder à une étude géotechnique ;

CONSIDÉRANT que la firme N. Sigouin Infra-Conseils a déposé une offre de services pour la coordination des services d'une firme spécialisée en forage et en étude géotechnique, la localisation des forages, l'analyse de l'étude géotechnique, les recommandations des travaux et l'estimation de ceux-ci le 4 septembre 2018 ;

Il est **résolu à l'unanimité**

Que,

Les membres du Conseil acceptent l'offre de services professionnels pour étude géotechnique au montant dont l'estimation des honoraires forfaitaires s'élève à 2 525 \$, taxes en sus.

Que,

Les membres du Conseil autorisent le paiement des factures s'y rattachant.

ADOPTÉE

11. DÉPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

11.1 Compte rendu du département

Dépôt du compte rendu concernant les activités liées au département de l'urbanisme et de l'environnement.

11.2 Mandat Alexandre Rose signatures de documents relatifs à la demande de C.A. dans le cadre de l'installation de bornes sèches

2018-09-18953

Mandat Alexandre Rose signatures de documents relatifs à la demande de C.A. dans le cadre de l'installation de bornes sèches

CONSIDÉRANT que le Plan de mise en œuvre local adopté par la Municipalité en vertu du schéma de couverture de risques prévoit l'installation de deux prises d'eau sèches pour la lutte contre les incendies sur le territoire pour 2018;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 128.7 de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, les installations de prises d'eau sèches doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, les installations de prises d'eau sèches doivent faire l'objet d'une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;

Il est **résolu à l'unanimité**

Que,

Les membres du Conseil mandatent M. Alexandre Rose, inspecteur en environnement et coordonnateur à la gestion des matières résiduelles et des espaces verts, à signer tous les documents relatifs à la demande d'autorisation et de certificat d'autorisation dans le cadre de l'installation de bornes sèches.

ADOPTÉE

11.3 Autorisation de paiement pour frais de déplacement lors de l'atelier de formation sur la gestion des eaux pluviales

2018-09-18954

Autorisation de paiement pour frais de déplacement lors de l'atelier de formation sur la gestion des eaux pluviales

CONSIDÉRANT que l'organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon organise un atelier de formation sur les enjeux reliés à la gestion durable des eaux pluviales, le 2 octobre 2018 de 9 h à 16 h 30 à Saint-André-Avellin;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Mme Marie-Céline Hébert pour cet atelier;

Il est **résolu à l'unanimité**

Que,

Les membres du Conseil autorisent le remboursement des frais engendrés par les déplacements de Mme Marie-Céline Hébert lors de cet atelier d'intérêt pour la Municipalité.

ADOPTÉE

12. DÉPARTEMENT DES LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

12.1 Compte rendu du département

Dépôt du compte rendu concernant les activités liées au département des loisirs, tourisme et culture.

12.2 Participation financière de 500 \$ à la fête de quartier de l'APLG

2018-09-18955

Participation financière de 500 \$ à la fête de quartier de l'APLG

CONSIDÉRANT que l'Association des propriétaires du lac Gagnon a été fondée il y a 50 ans;

CONSIDÉRANT que les membres de l'APLG ont organisé une fête de quartier pour souligner cet anniversaire samedi le 11 août 2018;

Il est **résolu à l'unanimité**

Que,

Les membres du Conseil autorisent une participation financière de 500 \$ pour la fête de quartier de l'APLG en l'honneur de leur 50^e anniversaire.

ADOPTÉE

13. DÉPARTEMENT DE PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

13.1 Compte rendu du département

Dépôt du compte rendu concernant les activités liées au département de promotion et développement économique.

14. DÉPARTEMENT DU SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

14.1 Compte rendu du département

Dépôt du compte rendu concernant les activités liées au département du service à la collectivité.

15. VARIA

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

2018-09-18956 Levée de l'assemblée

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

La séance soit et est levée à 20 h 17.

ADOPTÉE

Gaëtan Lalande
Maire suppléant

Julie Ricard
Directrice générale et secrétaire-
trésorière